

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LES JOURNÉES DE L'ÉCOCONSTRUCTION

17 & 18 octobre 2014 | Espace Montrichard à Pont-à-Mousson (54)

Entrée libre et gratuite

Qui les organise ?

L'association **Lorraine Qualité Environnement pour la construction (LQE)** est l'organisatrice de cette manifestation, en partenariat avec la Région Lorraine, l'ADEME Lorraine, l'Espace Info Energie Ouest 54, la Fédération Française du Bâtiment (FFB) de Lorraine, la Caisse des Dépôts et Consignations, le Pôle Fibres et la Ville de Pont-à-Mousson.

Pourquoi cette nouvelle manifestation ?

- Pour **promouvoir l'écoconstruction** qui représente une filière stratégique en Lorraine en termes de lutte contre le réchauffement climatique et de création d'emplois.
- Pour **faire connaître la filière lorraine** de l'écoconstruction (architectes, maîtres d'œuvre, bureaux d'études, entreprises, fabricants, organismes de formation, etc.) et favoriser ainsi le recours aux compétences et aux produits locaux.
- Pour **créer un lieu de rencontre** de tous les acteurs de la construction autour de cette thématique.

Pour qui ?

- **Journée pro le vendredi 17 octobre** pour les collectivités, les professionnels de la construction et les étudiants
- **Journée tout public le samedi 18 octobre** : grand public privilégié y compris les enfants (journée jumelée avec la Fête de l'Énergie)



Quel programme ?

- Cycles de **conférences**
- **Rencontres d'affaires**
- **Ateliers et animations** ludiques pour toute la famille dans le cadre de la Fête de l'Énergie
- Salon sous forme de « **parcours accompagnement de projet** » (une soixantaine d'exposants)



La partie salon de la manifestation aura pour originalité d'être organisée sous forme de « **parcours accompagnement de projet** ». Les maîtres d'ouvrage auront donc la possibilité d'obtenir les réponses à leurs questions en suivant la chronologie d'un projet de construction ou de réhabilitation :

- | | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|
| ➤ Pôle 1 : les organismes de conseil
(ex : Espace Info Energie, Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement, etc.) | ➤ Pôle 4 : les fournisseurs et fabricants |
| ➤ Pôle 2 : les structures d' études
(architectes, bureaux d'études) | ➤ Pôle 5 : les énergéticiens |
| ➤ Pôle 3 : les entreprises d' exécution
(entreprises de bâtiment et des travaux publics, constructeurs de maisons) | ➤ Pôle 6 : les organismes certificateurs |
| | ➤ Pôle 7 : les organismes de recherche , d' emploi et de formation |
| | ➤ Pôle 8 : les financeurs et les maîtres d'ouvrage |